

## AUTORISATION PARENTALE

Année scolaire 2014-2015

### SITE INTERNET

Chers parents,

La commission scolaire Marie-Victorin propose un accès à son site Web pour toutes les personnes intéressées à se familiariser un peu plus avec la réalité éducative de l'école. Vous pourrez accéder au site sur les coordonnées électroniques suivantes : [www.csmv.qc.ca](http://www.csmv.qc.ca)

Le cas échéant, vous aurez accès au site de nouvelle école primaire de Brossard :

<http://neb.ecoles.csmv.qc.ca>

Il se pourrait que nous placions sur ce site, des photos ou de courtes vidéos d'élèves au travail ou dans un contexte d'activités éducatives.

Afin de pouvoir agir en toute légalité, nous demandons préalablement, l'autorisation des parents des élèves concernés. C'est pourquoi vous êtes invités à nous confirmer votre accord ou votre désaccord advenant notre intention d'utiliser la photo ou un extrait vidéo où apparaîtrait votre enfant sur le site Web de l'école ou de la commission scolaire Marie-Victorin.

À noter qu'aucun enfant ne sera identifié par son nom de famille.

Nous vous demandons de bien vouloir nous acheminer votre réponse dès que possible.

J'autorise le personnel de la nouvelle école primaire de Brossard de placer sur le site internet, des photos ou de courtes vidéos de mon enfant pour l'année scolaire en cours.

Je n'autorise pas le personnel de nouvelle école primaire de Brossard de placer sur le site internet de l'école, des photos ou de courtes vidéos de mon enfant pour l'année scolaire en cours.

---

Nom de l'enfant

Groupe

---

Signature du parent

Date

**Veillez retourner ce coupon à l'enseignant (e) le plus rapidement possible. Merci**